



LETTRE OUVERTE AUX CADRES, AGENTS DE MAÎTRISE ET JOURNALISTES

Le monde du travail ne cesse d'évoluer de façon très rapide. Concentrations, fusions et restructurations sont devenues le quotidien des milliers de salariés dont nous sommes. Des évolutions transforment profondément tous les secteurs de la communication, de l'écrit et de l'imprimé. Les groupes diversifient leurs structures industrielles, financières et commerciales.

Nous nous présentons afin de vous défendre et de promouvoir des solutions alternatives à la régression sociale à laquelle nous sommes confrontés, de prendre en compte votre aspiration d'épanouissement dans le travail, de reconnaissance de nos qualifications et de nos compétences, et d'accéder à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

L'important pour nous c'est de réagir face à l'offensive patronale contre le droit du travail en direction des cadres, et agents de maîtrise pour que nous ayons enfin la possibilité d'être entendus et de pouvoir nous exprimer.

Que constatons-nous au sein du Dauphiné Libéré ? La plupart des cadres, agents de maîtrise et journalistes accomplissent de plus en plus souvent des activités de gestion, d'organisation, d'animation, de formation au sein de leur processus de travail.

Ce n'est plus le rapport de management classique qui nous caractérise, mais plutôt le fait de mettre en œuvre des stratégies patronales dont la conception nous échappe totalement.

Des évolutions importantes ont marqué ces dernières années. Externalisation, sous-traitance, flexibilité et mise en réseaux deviennent importantes. L'exigence de qualité des produits et des services s'accroît. Malgré une forte hausse des gains de productivité, notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser. Tous ces éléments pèsent sur notre travail, nous cadres, agents de maîtrise et journalistes.

La flexibilité accrue de notre travail crée une véritable insécurité sociale.

Le refus de « sacrifier » sa vie à l'entreprise, l'exigence de disposer de références horaires et d'être des salariés à part entière révèlent des aspirations à un autre rapport au temps, à la citoyenneté, à la qualité de la vie.

Avec les dysfonctionnements du travail nous sommes soumis à un stress de plus en plus permanent et notre santé se dégrade.

Le nombre de femmes cadres a progressé de 54% en dix ans. Vous restez pourtant peu présentes dans les postes à forte responsabilité. En général, vous êtes souvent déclassées par rapport à votre formation. Toujours victimes d'inégalités, de discriminations, vous subissez comme vos collègues masculins la dégradation du contenu du travail, un recul de garanties collectives qui laisse la place à l'individualisation et à l'arbitraire.

Le développement de la polyvalence, sous couvert d'adaptation, devrait s'accompagner d'une reconnaissance de qualification supérieure et de progression de salaire.

Si vous nous élisez nous nous battons pour que nous ayons:

- Plus de moyens nécessaires au travail (y compris les effectifs salariés).
- Plus de reconnaissance des efforts.
- Des améliorations des conditions de travail.
- Une politique de rémunérations équitables.
- La prise en compte de nos demandes techniques.
- Le droit d'être informé sur la finalité économique de l'entreprise.
- Plus de possibilités d'évolution professionnelle.
- Le droit de refuser l'exécution d'une consigne contraire aux droits et aux conventions.

Le management ne peut pas faire l'impasse sur la responsabilité sociale des cadres et agents de maîtrise : le contrat de travail instaure toujours un lien de subordination entre le salarié et l'employeur et les règles de management relèvent de directions données par le chef d'entreprise aux cadres et à l'ensemble des salariés.

Or, rien ne prépare les cadres et agents de maîtrise à aborder des questions comme la dimension inter-culturelle, la responsabilité sociale de l'entreprise, les évolutions de la société. Le besoin pour nous, de disposer d'espaces pour élaborer une réflexion collective sur nos responsabilités est donc primordial.

Les frontières des métiers n'existant plus, il est inévitable que les cadres techniques, agents de maîtrise et journalistes travaillent ensemble et en bonne intelligence. Anticipant ce processus, et pour ne pas laisser ces salariés démunis syndicalement, la FILPAC-CGT a signé la Convention Collective Nationale des journalistes et est de ce fait apte à défendre ceux-ci. Cet apport de nouveaux salariés, qui ont une culture d'entreprise et syndicale différente, ne doit pas être vu comme une intrusion, mais au contraire comme une dynamique pour que, enfin, les directions se rendent compte que le mot solidarité n'est pas vain.

C'est pourquoi nous nous présentons au sein de la FILPAC-CGT dont nous partageons entièrement l'histoire, la culture et les revendications.

Si vous votez pour nous, nous vous assurons que nous porterons vos revendications afin de défricher les chemins redonnant à notre travail un contenu à la finalité sociale porteur d'épanouissement individuel.

